

AUTRY

Quelques ruines d'un château du 17^e siècle, une motte où était juché un château féodal, témoins de la longue histoire d'Autry

Lorsqu'on pénètre dans Autry par le sud, le regard se porte sur l'église juchée à l'extrémité d'un éperon rocheux situé au centre du village. Sur sa face méridionale, cette colline domine par une falaise abrupte l'Aisne qui serpente dans la vallée à une centaine de mètres et traverse Autry. Une motte féodale de forme ovale occupe une partie de cet éperon, elle mesure 9 mètres de hauteur, 40 sur 50 mètres de diamètre à la base, 20 sur 30 mètres au



*L'église, perchée sur son éperon rocheux
A gauche, on devine l'ancienne motte féodale*

sommet. L'église, au pied de cette motte sur laquelle se trouvait jadis un château féodal, a remplacé l'ancienne chapelle castrale. Le rôle stratégique de cette colline est indéniable puisqu'elle contrôle la vallée de l'Aisne et ce château d'éperon perché en son point le plus élevé datait du XI. siècle

Autry et sa châtellenie eurent dès cette époque des seigneurs portant ce nom et relevant des comtes de Grandpré.

BAUDOIN 1^{er}, SEIGNEUR D'AUTRY, FAISAIT ENTERRER SES HABITANTS EN «TERRE SAINTE». SON CHATEAU, LE «PLUS BEL CHASTEL DE LA TERRE» ENDOMMAGE EN 1340, FUT PRIS PAR LES ANGLAIS LE 1^{er} JANVIER 1360.

Baudoin, seigneur d'Autry, avait le «plus bel chastel de la terre», chef-lieu d'une des plus riches dépendances du comté de Grandpré. Ce seigneur étant allé en Palestine en aurait rapporté de la terre des Lieux Saints et l'aurait mêlée à celle du cimetière d'Autry situé à un kilomètre à l'est village. Le cimetière dédié à saint Lambert était de ce fait «privilegié», car les corps y étaient déposés réellement en «Terre sainte». Une petite maison dite «Ermitage de Saint-Lambert» située en face de la porte du cimetière, existe encore. Sur un linteau, au-dessus de l'entrée, est gravé au ciseau dans le chêne «Rebastye en l'an 1613». Une chapelle dédiée également à saint Lambert s'élève dans le cimetière,

elle serait le lieu de sépulture de presque tous les seigneurs d'Autry.

Baudoin était proche parent de Nicolas de Charbogne, à sa mort, celui-ci hérita d'une partie d'Autry et avec la comtesse, sa femme, donna en 1289 la loi de Beaumont à ce village en même temps qu'à Condé, Binarville, Lançon et Grandham. Par cette charte les communes recevaient des bois et usages appartenant à Nicolas de Charbogne second époux d'Isabeau de Grandpré, comtesse douairière de Rethel, « mais en échange, elles furent assujetties à entretenir et à reconstruire en cas de destruction, les ponts sur l'Aisne à Autry ». En vertu de cette charte, les ponts d'Autry furent reconstruits à la fin du XIX. siècle en pierre et en fer, aux frais de ces communes. A cette époque le sire d'Autry était l'un des quatre chevaliers porte-dais de la Sainte ampoule lors du sacre des rois à Reims. Colart de Charbogne, sire d'Autry, descendant de Nicolas, était marié à Alix du Bos, Il donna en 1331 la charte de franchise de Lançon dans laquelle Il est question des seigneurs d'Autry

En 1340 la guerre entre le comte de Bar et Jean de Luxembourg, roi de Bohême, causa de graves dommages au château fort. Une charte de Jean de Luxembourg en date du 17 novembre 1340 signale que la guerre « a mis à néant et en très grand dommage le château et vile d'Autry ainsi que les biens des Bourgeois et habitans... »

Au moment de la guerre de Cent ans la forteresse d'Autry fut à nouveau endommagée. Les coureurs anglais d'Edouard, III, qui avait fait le projet de prendre Reims et de s'y faire sacrer roi de France, se répandaient dans la Champagne et en Argonne pour chercher des vivres. Ils massacraient le bétail, ravageaient les villages. Le 21 décembre 1359, les anglais se rendent maîtres du château de Cemay-en-Dormois après une très vive résistance des défenseurs. Le château et le village furent complètement détruits et réduits en cendres le 31 décembre 1359.

Les habitants d'Autry furent effrayés de ce massacre et lorsque la même troupe, sous les ordres d'un routier anglais Eustache d'Auberchicourt vint le 1er janvier 1360, mettre le siège devant Autry, mieux défendu et protégé par l'Aisne, ils prirent la fuite à l'approche de l'ennemi. Les assaillants pillèrent la place, Eustache d'Auberchicourt en prit possession et s'y installa.

Il ne la garda pas longtemps, en juillet 1360, le duc de Bar racheta la ville et la forteresse d'Autry et la vente fut approuvée par une lettre du dauphin Charles. Mais le château fut occupé tel qu'il était malgré les dommages qu'il avait subi au cours des récentes guerres.

Le 3 mars 1468, Claude de Rouvroy acheta d'Antoine de Feuillet et d'Agnès de Chastelus sa femme, héritière de Jean de Rodemach, la moitié d'Autry ; par bail du 15 février 1491, il loua l'autre moitié moyennant une redevance annuelle. Cette moitié fut donnée à la reine d'Ecosse, belle-sœur d'Henri III, à la mort de son mari.

Ce n'est qu'en 1491 que Claude de Rouvroy, seigneur du château et de la seigneurie d'Autry présenta une requête pour obtenir des subsides afin de restaurer son château.

Dans les premières années du règne de Charles IX, Autry, ville entièrement pavée appartenait à Jean de Rouvroy et à son frère. Ce dernier fut pris les armes à la main alors qu'il était au camp des Huguenots, puni de la « peine de félonie », la terre d'Autry lui fut confisquée.

Mais comme Jean n'avait point participé à cette action la moitié des terres saisies lui fut rendue. Puis en 1617 le village fut presque entièrement ruiné.

EN 1635, UN SECOND CHATEAU, CONSTRUIT AU PIED DE L'EGLISE, REMPLACE LE CHATEAU FORT DETRUIT.

Autry avait été adjudgé en 1606 au sieur de Génicourt, président du Barrois et érigé en baronnie en 1613. Jean, son fils, lui succéda en 1620 et fit construire un château au pied de l'église. Voisin des ruines de la forteresse féodale à motte et donjon, ce château de style Louis XIII portait l'inscription "AULTRY 1635" tracée par les agrafes de fer de la charpente intérieure sur la façade nord, vers le village. De ce second château il ne reste plus qu'un pan de mur, une partie des pierres a été utilisée en 1965 par M. Boure, ancien maire de la localité pour exécuter des travaux communaux. D'ailleurs les murs très hauts menaçaient de s'écrouler sur la route proche et étaient devenus dangereux.

Construit en briques avec chaînes de pierre, les fenêtres étaient à meneaux croisés en pierre, celles du second étage coupant la corniche étaient à frontons brisés, ornés de vases sculptés.

Au moment de la Fronde, le château eut beaucoup à souffrir des déprédations d'Erlach et de Rosen.

Charles d'Autry, fils de Jean de Génicourt fut le troisième baron de ce lieu, il vendit Autry à Jean Ignace Goujon de Thuisy qui en fut le premier comte, la terre d'Autry ayant été érigée en comté en 1695.

Le 21 août 1735 la seigneurie d'Autry quitta la famille Goujon de Thuisy et fut rachetée par Claude Antoine, père de Jean Armand Barbin, baron de Broyes. Une curieuse inscription tumulaire est encore visible dans L'église actuelle d'Autry:

«Ci gist Jean Armand BARBIN, Baron de BROYES, comte d'Autry, Marquis de la Perrière et cy gira Louise de MASCRANY sa femme comtesse d'Autry. L'inconstance de l'amour leur a fait préférer une amitié affermie par une estime réciproque. Toujours ennemis du faste il leurs suffisoit de se connoître eux-mêmes. Ils s'éloignoient du public, se rapprochoient leurs descendants et leurs montrent leurs deux mains liées ensemble, leurs deux cœurs. L'union n'enflamme point deux cœurs liés ensemble et serrés étroitement par les deux mesmes mains»

L'originalité du caractère de Jean Armand et de sa femme est restée légendaire à Autry, la naïveté de leur épitaphe le confirme.

Louise de Mascrary descendait d'une famille annoblie sous Louis XIII pour avoir la première importé à Lyon la fabrication des étoffes de soie.

Une sœur de Louise, la marquise de Gesvres eut une curieuse aventure. Elle demanda en 1718 la dissolution de son mariage pour cause d'impuissance de son mari, or, un peu plus tard le marquis, son mari, fut condamné une fille prétendit avoir eu un enfant de lui.

La marquise de Broyes eut, quant à elle, une fin tragique, elle fut assassinée en 1781 dans de bien pénibles conditions.

Au cours de la nuit du 16 au 17 février 1781 des scélérats pénétrèrent chez Mme de Mascrary, veuve d'Armand de Barbin et l'assassinèrent lâchement en lui portant « 22 coups d'un instrument de fer tranchant ». Sa femme de chambre Mme Bertignon subit un sort analogue, elle fut massacrée de 5 coups d'un outil semblable. Les voleurs assassins

s'emparèrent d'une montre en or enrichie de diamants et d'espèces en or et en argent.

Un petit-fils de Louise de Mascrary, Louis Barbin de Broyes natif d'Autry le 11 novembre 1786, fut officier supérieur dans les gardes du corps du Roi Charles X, il mourut en 1873 à Jandun.

Autry demeura jusqu'à la Révolution dans cette famille Barbin de Broyes, puis le château détruit ne fut jamais reconstruit.

Ce sont les ruines de ce second château du XVII^{ème} siècle que l'on découvre encore dans le village, sur le flanc nord de l'éperon rocheux, en contrebas de la motte et au bord de la route conduisant à Bouconville.

Elles sont le témoin muet de près de trois siècles d'histoire.

A quelque distance de là et les dominant, la motte défrichée par M. A. Bourc son propriétaire actuel, surveille toujours la vallée. Le large méandre que dessine l'Aisne semble être la révérence que fait la rivière avant de continuer son cours.